

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 17 SEPTEMBRE 2018

Etaient présents : ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, DELAVENAY Chantal, VILLIERS Gérard, BRAND Eric, DEVOS René, ROCH Claire, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, GILLIER Claudette, WALL Hélène, LEVET Pascale, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, POUTEIL-NOBLE Béatrice, COHADE Mercedes, VIANDAZ Christophe et POURRAZ Fabrice.

Etait excusé : CARRIER Laurent qui donne pouvoir ROSNOBLET Patrick.

Secrétaire de séance : Madame DELAVENAY Chantal.

* * *

Le Conseil municipal a :

1°) **Pris connaissance** de la décision du Maire n° 2018-03 relative à la passation d'un marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage avec la société Thevenet Consultant pour la mise en place d'un système de vidéoprotection sur le territoire de la commune et des décisions du maire prises en matière de droit de préemption (DIA).

2°) **Approuvé** l'avenant au lot 2 Eclairage du marché relatif à la création d'un terrain de football en gazon naturel avec éclairage et mise aux normes du terrain d'honneur avec éclairage. Le nouveau montant du marché est de 196 117,00 € HT, ce qui représente une plus-value de 6 217,00 € HT. Cet avenant résulte des travaux de remplacement de 2 tarifs bleus par un tarif jaune auprès d'ENEDIS pour l'alimentation électrique des installations.

3°) **Décidé** d'admettre en non-valeur, sur proposition de Monsieur le Trésorier de La-Roche-sur- Foron, des produits irrécouvrables sur le budget de l'eau pour un montant total de 155,90 €.

4°) **Approuvé** la convention de mise à disposition des locaux de la micro-crèche au profit de l'ADMR du Pays Rochois pour une durée de 4 ans et **autorisé** Monsieur le Maire à la signer.

5°) **Désigné** Monsieur Stéphane POLLIAND en tant que Déléguée à la Protection des Données pour la commune d'Amancy dans le cadre de la mise en œuvre du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

6°) **Modifié** la liste des emplois communaux (création et suppressions de postes) et **approuvé** le nouveau tableau des effectifs du personnel communal.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 23h00.

Fait à AMANCY le 18 septembre 2018

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET.